

Délibération n°2016-04/12.007

OBJET

Autorisation donnée au Président de signer le marché-subséquent n° 2 à l'accord-cadre travaux n° 1503

DATE DE CONVOCATION

12 avril 2016

Nombre d'Elus pouvant siéger :	10
Présents :	7
Pouvoirs :	3
Pour :	10
Contre :	0
Abstention	0

ADOPTÉE A

Unanimité

Date et visa de la Préfecture de la Seine-Saint-Denis

L'an deux mil seize, le 12 avril, le Comité syndical mixte d'étude et de réalisation de la Tégéval s'est réuni à l'agence des espaces verts, Cité régionale de l'environnement, salle de conférence, rez-de-chaussée haut, à Pantin, sous la Présidence de Monsieur Pierre-Jean GRAVELLE.

Étaient présents, Madame Nathalie DINNER, Messieurs Pierre-Jean GRAVELLE, Olivier DOSNE, Laurent LAFON, Didier DOUSSET, Bruno HELIN et Pierre GARZON, formant la majorité des membres en exercice et pouvant délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient absents excusés : Mesdames Hélène de COMARMOND, Anne CABRIT, Marie-Carole CIUNTU, Monsieur Didier GONZALES.



DELIBERATION N° 2016-04/12.007 DU 12 AVRIL 2016 RELATIVE À L'AUTORISATION DONNÉE AU PRESIDENT DE SIGNER LE MARCHE-SUBSÉQUENT N°2 À L'ACCORD-CADRE TRAVAUX N° 1503

LE COMITE SYNDICAL

- VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 5721-1 à L 5721-9,
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2008-253-1 du 9 septembre 2008 portant création du Syndicat mixte d'étude et de réalisation,
- VU** l'arrêté inter-préfectoral n°2013/1267 du 9 avril 2013 déclarant d'utilité public l'opération la Tégéval
- VU** le code des marchés publics,
- VU** la décision de la commission d'appel d'offres en date du 12 avril 2016,
- VU** le rapport présenté par Monsieur Pierre-Jean Gravelle, Président du Syndicat mixte.

DELIBERE

Article UNIQUE:

Le Président du Syndicat mixte d'étude et de réalisation la Tégéval est autorisée à signer le marché subséquent n°2 à l'accord-cadre n°1503 relatif aux travaux d'aménagement paysagers relatifs à l'opération 1.4 – ZAC Val Pompadour (94), attribué à E.V.EN sise 3 rue Galois –ZA Pariwest - 78310 MAUREPAS en groupement conjoint solidaire avec Société Nouvelle Vallet sise 16 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 94120 FONTENAY SOUS BOIS
Pour un montant total de 1 973 551,74 € HT, soit 2 368 262,09 € TTC

Fait et délibéré en séance, les jour, mois, an susdits

Le Président du Smer la Tégéval



Monsieur Pierre-Jean GRAVELLE

Vu et transmis à M. Le Préfet de la Seine-Saint-Denis, en application de l'article 7 de la loi du 22 juillet 1982,
Le 14 avril 2016

Le Président du Smer La Tégéval



Pierre-Jean GRAVELLE



ANNEXE POINT 3

**- AUTORISATION DONNÉE AU PRESIDENT DE SIGNER LE MARCHE-
SUBSÉQUENT N°2 À L'ACCORD-CADRE TRAVAUX N°1503 -**



MARCHE SUBSEQUENT N°2
A L'ACCORD-CADRE DE TRAVAUX n°1503

ACTE D'ENGAGEMENT

Cadre réservé à l'acheteur

ACCORD-CADRE N° 1 5 0 3

NOTIFIÉ LE 0 4 / 0 1 / 2 0 1 6

A- Objet du marché subséquent n°2

Opération 1.4 – ZAC Val-Pompadour à Valenton (94)

B- Identification du pouvoir adjudicateur

Maître d'ouvrage : Smer la Tégéval

Adresse :

Smer la Tégéval
Agence des espaces verts de la Région Ile-de-France
CITÉ RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT
90 – 92 Avenue du Général Leclerc
93500 PANTIN

Téléphone : 01 83 65 38 64

Télécopieur : 01 82 82 83 85

Adresse internet : <http://www.marches-publics.info>

Signataire du marché :	Président du Smer la Tégéval
Personne habilitée article 109 du CMP :	Président du Smer la Tégéval
Ordonnateur :	Président du Smer la Tégéval
Comptable assignataire des paiements :	Monsieur le Trésorier Principal
Imputation budgétaire :	2317

Le présent acte d'engagement comporte 10 pages

C- Contractant(s)

Signataire

Nom : BITOUZET
Prénom : Bruno
Qualité : Président

- Signant pour mon propre compte
 Signant pour le compte de la société
 Signant pour le compte de la personne publique prestataire

et

Agissant en tant que prestataire unique

OU, s'il s'agit d'un groupement :

Agissant en tant que membre du groupement

- Groupement solidaire Groupement conjoint
avec mandataire
solidaire

*identifier chacun des membres du groupement en indiquant le nom, l'adresse :
Indiquer le nom et l'adresse du mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres
du groupement et coordonner les prestations*

OU

agissant en tant que mandataire habilité à signer l'offre du groupement par l'ensemble de ses membres
ayant signé le document d'habilitation en date du 26 octobre 2015.

- Groupement solidaire Groupement conjoint
avec mandataire
solidaire

Prestataire individuel ou mandataire du groupement

Raison sociale :	E.V.EN ENTREPRISE D'ESPACES VERTS ET D'ENVIRONNEMENT
Adresse :	3, rue Galois – ZA Pariwest
Code postal :	78310
Bureau distributeur :	MAUREPAS
Téléphone :	01.30.05.37.80
Fax :	01.30.05.37.81
Courriel :	even@e-v-en.fr
Numéro SIRET :	328 583 364 00026
Numéro au registre du commerce :	VERSAILLES 328 583 364
Ou au répertoire des métiers :	
Code NAF/APE :	8130Z

<p>En cas de groupement, cotraitant n°1</p> <p>Raison sociale : SOCIETE NOUVELLE VALLET Adresse : 16 avenue du Maréchal De Lattre De Tassigny</p> <p>Code postal : 94120 Bureau distributeur : FONTENAY SOUS BOIS Téléphone : 01.48.77.70.77 Fax : 01.43.94.96.06 Courriel : contact@snv-tp.fr Numéro SIRET : 331 369 306 00021 N° Registre commerce : CRETEIL 331 369 306 N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE : 4211Z</p>	<p>Cotraitant n°3</p> <p>Raison sociale : Adresse :</p> <p>Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : Numéro SIRET : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :</p>
<p>Cotraitant n°2</p> <p>Raison sociale : Adresse :</p> <p>Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : Numéro SIRET : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :</p>	<p>Cotraitant n°4</p> <p>Raison sociale : Adresse :</p> <p>Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : Numéro SIRET : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :</p>

Engagement, après avoir pris connaissance des documents constitutifs du marché, ~~je m'engage~~ (nous nous engageons) sans réserve, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après,

~~Je m'engage~~ (ou j'engage le groupement dont je suis mandataire), sur la base de ~~mon offre~~ (ou de l'offre du groupement), exprimée **en euro**, réalisée sur la base des conditions économiques du Mois le mois de remise des offres (dit mois 0).

L'offre ainsi présentée me lie pour une durée de **180 jours** à compter de la date limite de remise des offres.

D- Prix

D1 - Montant du marché subséquent n°2

Les prix du marché sont fermes et révisables dans les conditions fixées à l'article 8-4-2 de l'accord-cadre (AC).

Montant de base sur la base de la décomposition du prix global e forfaitaire (D.P.G.F.) :

Montant hors TVA	1 973 551.74€
Taux de TVA (%)	20%
Montant TVA incluse	2 368 262.09€

Montant global TTC (en lettres)

Deux millions trois cent soixante-huit mille deux cent soixante-deux euros et neuf centimes toutes taxes comprises.

~~**D2 - Décomposition du montant de base par intervenants en cas de groupement conjoint :**~~

~~Décomposition par intervenants pour le montant de base :~~

Statut	Objet de la prestation	Part (%)	Montant HT
Mandataire			€
Cotraitant 1			€
Cotraitant 2			€
Cotraitant 3			€
Cotraitant 4			€

~~**D3 - Sous-traitance envisagée et déclarée en cours d'exécution**~~

~~Décomposition par intervenants~~

Nature de la prestation	Montant HT
	€

D4 - Clause d'Insertion - Emploi de personnes en difficulté

En application de l'article 14 du Code des marchés publics, je m'~~ENGAGE~~ ou j'**ENGAGE le groupement dont je suis mandataire** à promouvoir dans le cadre de l'exécution des prestations du présent marché, l'emploi de personnes rencontrant des difficultés d'insertion dans les conditions précisées à l'article 5-2-2 de l'accord-cadre (AC).

Je m'~~ENGAGE~~ ou j'**ENGAGE le groupement dont je suis mandataire** à réserver, dans l'exécution du marché à réserver un pourcentage de 5% en condition courantes du montant du marché HT, selon la formule suivante :

[Montant HT du marché x Part de la main d'œuvre x Taux d'insertion / Taux horaire]

Dans laquelle :

- La part de main d'œuvre est égal à 50%
- Le taux d'insertion est égal à 5%
- Le taux horaire est égal à 25 €

L'entreprise désigne en tant qu'interlocuteur interne pour le suivi de cette démarche :

Nom de l'interlocuteur

Marc DUPONT

Fonction de l'interlocuteur

Directeur

Dans le cadre de son engagement, et pour respecter cette obligation plusieurs formes de participation sont offertes aux entreprises :

1ère option : Le recours à la sous-traitance avec une entreprise d'insertion

2ème option : La mutualisation des heures d'insertion.

L'entreprise est en relation avec un organisme extérieur qui met à sa disposition des salariés en insertion durant la durée du marché.

Il peut s'agir d'une Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion, d'un Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification ou d'une Association Intermédiaire.

3ème option : L'embauche directe de demandeurs d'emplois par l'intermédiaire de contrats aidés ou non, le recrutement de jeunes et adultes dans le cadre de contrats en alternance (contrat d'apprentissage/contrat de professionnalisation).

Les précisions concernant ces dispositions seront complétées à l'annexe « Action d'insertion professionnelle » de l'acte d'engagement.

L'entreprise titulaire du marché s'engage à désigner un référent interne (tuteur) pour le suivi de cette démarche.



E - Délai global d'exécution du marché subséquent n°2

La durée du marché est fixée à 27 Mois à compter de l'ordre de service de démarrage.

Le délai d'exécution des prestations est fixé par le pouvoir adjudicateur dans les conditions ci-après.

Le délai de la préparation du chantier est fixé à 2 mois et court à compter de l'ordre de service de démarrage de préparation.

Le délai d'exécution des travaux est fixé à 13 mois et court à compter de l'ordre de service de démarrage des travaux.

Le délai de confortement est fixé à 12 mois et court à compter de la réception des travaux par le maître de l'ouvrage.

F - AVANCE

F1- Désignation du (des) compte(s) à créditer

Zone à compléter par le candidat :

Titulaire	Nom Banque	Code BIC	IBAN (CP/CC)	Code Banque	Agence	N° Compte	Clef RIB
COMPTE JOINT OUVERT ULTERIEUREMENT							

F2- Avance

Une avance est prévue au taux de 5%

Zone à compléter par le candidat :

Le candidat

Accepte

Refuse l'avance

Zone à compléter par le candidat :

A Maurepas, le 25 mars 2016



Bruno BITOUZET
Président

Signature du (des) prestataire(s) :

G- Décision du pouvoir adjudicateur

La présente offre présentée pour le marché subséquent n°2 à l'accord-cadre n°1503 est acceptée :

A PANTIN, le

Le représentant du pouvoir adjudicateur,



Elle est complétée par les annexes suivantes¹ :

- Annexe n°1 relative à la présentation d'un sous-traitant (ou DC4) ;
- Annexe n° 2 relative à l'insertion professionnelle ;
- Autres annexes (A préciser) :

Autorisé par la délibération du
Le marché a été reçu en préfecture le

H- Notification

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché subséquent n°2 à l'accord-cadre n°1503

Signé le _____ par le titulaire, ou exemplaire remis sur place, *ou coller l'avis de réception postal.*

I- Nantissement ou cession de créance

Le montant maximal de la créance que je pourrai (nous pourrons) présenter en nantissement est de

..... euros TVA incluse

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit ou au bénéficiaire de la cession ou du nantissement de droit commun.

A, le

Le représentant du pouvoir adjudicateur,

¹ Cocher la case correspondante



Annexe n°1 à l'acte d'engagement en cas de sous-traitance

▪ **Marché**

Lot : Marché subséquent n°2 Opération 1.4 – ZAC Val-Pompadour à Valenton (94)

Titulaire : E.V.EN ENTREPRISE D'ESPACES VERTS ET D'ENVIRONNEMENT

▪ **Prestations sous-traitées**

Nature de la prestation	Montant HT
Travaux de terrassements déblais/remblais	554 000€

▪ **Sous-traitant**

Raison sociale : IMMO. VOIRIE RESEAUX DIVERS

Adresse : 85 chemin de la Justice

Code postal : 91310

Bureau distributeur : MONTLHERY

Téléphone : 09.83.28.86.97

Fax :

Courriel :

Numéro SIRET : 809 031 529 00013

Numéro au registre du commerce : EVRY 809 031 529

Ou au répertoire des métiers :

Code NAF : 4311Z

▪ **Compte à créditer**

Titulaire	Etablissement	Agence	Compte	Banque	Guichet	RIB
IMMO VRD SASU	BNP PARIBAS	MONTLHERY	00010053555	30004	02194	57

▪ **Conditions de paiement**

Variation des prix : Prix révisibles selon l'article 8-4-2 de l'accord-cadre n°1503

Mois 0 : Mars 2016



▪ **Autres renseignements**

Personne habilitée article 109 du CMP :	Président du Smer la Tégéval
Ordonnateur :	Président du Smer la Tégéval
Comptable assignataire des paiements :	Monsieur le Trésorier Principal

▪ **Acceptation des sous-traitants**

Le représentant du pouvoir adjudicateur accepte le sous-traitant et agrée ses conditions de paiement.

Le titulaire responsable,

A Maurepas, le 25 mars 2016

Signature,

Bruno BITOUZET
Président



A, le

Le représentant du pouvoir adjudicateur,

▪ **Notification de l'acte spécial**

Reçu à titre de notification une copie du présent acte spécial, ou exemplaire remis sur place, *ou coller l'avis de réception postal.*

Le titulaire responsable,

A, le

Signature,



Annexe n°1bis à l'acte d'engagement en cas de sous-traitance

▪ **Marché**

Lot : Marché subséquent n°2 Opération 1.4 – ZAC Val-Pompadour à Valenton (94)

Titulaire : E.V.EN ENTREPRISE D'ESPACES VERTS ET D'ENVIRONNEMENT

▪ **Prestations sous-traitées**

Nature de la prestation	Montant HT
Travaux de terrassements déblais/remblais	95 000,00 €

▪ **Sous-traitant**

Raison sociale : SATELEC

Adresse : 24 avenue du Général de Gaulle

Code postal : 91170

Bureau distributeur : VIRY-CHATILLON

Téléphone : 01.69.56.56.56

Fax : 01.69.56.55.05

Courriel : ao.satelec@satelec.fayat.com

Numéro SIRET : 971 201 546 00043

Numéro au registre du commerce : EVRY 971 201 546

Ou au répertoire des métiers :

Code NAF : 4321A

▪ **Compte à créditer**

Titulaire	Etablissement	Agence	Compte	Banque	Guichet	RIB
SATELEC	CIC 75009 PARIS	Bld Hausmann	0010005201	30066	10962	30

▪ **Conditions de paiement**

Variation des prix : Prix révisibles selon l'article 8-4-2 de l'accord-cadre n°1503

Mois 0 : Mars 2016



▪ **Autres renseignements**

Personne habilitée article 109 du CMP :	Président du Smer la Tégéval
Ordonnateur :	Président du Smer la Tégéval
Comptable assignataire des paiements :	Monsieur le Trésorier Principal

▪ **Acceptation des sous-traitants**

Le représentant du pouvoir adjudicateur accepte le sous-traitant et agrée ses conditions de paiement.

Le titulaire responsable,

A Maurepas, le 25 mars 2016

Signature, **Bruno BITOUZET**
Président



A, le

Le représentant du pouvoir adjudicateur,

▪ **Notification de l'acte spécial**

Reçu à titre de notification une copie du présent acte spécial, ou exemplaire remis sur place, *ou coller l'avis de réception postal.*

Le titulaire responsable,

A, le

Signature,



Annexe n°2 à l'acte d'engagement

«ACTION D'INSERTION PROFESSIONNELLE»

A renseigner

Le Groupement d'entreprise : EVEN-SNV déclare avoir choisi l'option suivante :

1^{ère} Option : Recours à la sous-traitance avec une entreprise d'insertion

Recours à une Entreprise d'insertion

Nom et adresse :

Nombre d'heures engagées :

Nombre de personnes concernées :

L'entreprise titulaire du marché s'engage à adresse au Smer et à la structure chargée de la mise en place et du suivi de l'insertion, copie du(es) contrats de travail des personnes embauchées en insertion et tout autre document nécessaire demandé par la structure.

2^{ème} Option : Mutualisation des heures d'insertion

Recours à une Entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI), à un Groupement d'Entreprises pour l'Insertion et la Qualification ou à une Association Intermédiaire

Nom et adresse : R2T Espaces verts et services associés – 6, rue de Saint Quentin 75010 PARIS

Nombre d'heures engagées : 1974 heures

Nombre de personnes concernées : 1,23 équivalent temps plein

L'entreprise titulaire du marché s'engage à adresser au Smer et à la structure chargée de la mise en place et du suivi de l'insertion, copie du(es) contrats de travail temporaires d'insertion des personnes embauchées en insertion et tout autre document nécessaire demandé par la structure.

3^{ème} Option : Embauche directe

Nombre d'emploi:.....

Nombre d'heures engagées.....

Nature du (des) poste(s) :.....

Nature des contrats	Nombre	Durée
Contrat(s) à durée indéterminée (CDI) <input type="checkbox"/>		
Contrat(s) à durée déterminée (CDD) <input type="checkbox"/>		
Contrat(s) à durée du chantier <input type="checkbox"/>		
Ou prévu dans le cadre particulier d'embauche négociée à la notification		
<input type="checkbox"/> Contrat d'apprentissage		
<input type="checkbox"/> Contrat de professionnalisation		

L'entreprise titulaire du marché s'engage à adresse au Smer et à la structure chargée de la mise en place et du suivi de l'insertion, copie du(es) contrats de travail des personnes embauchées en insertion et tout autre document nécessaire demandé par la structure.

A Valenton, le 25 mars 2016

A PANTIN, le

Signature et cachet de l'entrepreneur

Le représentant du pouvoir adjudicateur,



Bruno BITOUZET
Président

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Autorisation donnée au Président de signer le marché subséquent n.2 à l'accord-cadre n.1503

Date de transmission de l'acte : 14/04/2016

Date de réception de l'accusé de réception : 14/04/2016

Numéro de l'acte : 20160412007 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 075-200017010-20160412-20160412007-DE

Date de décision : 12/04/2016

Acte transmis par : Severine NICOLEAU BERGERET

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.3. Marchés passés suite à un accord-cadre